

**Si vous êtes
une personne**

**lesbienne
gaie
bisexuelle
transsexuelle
ou transgenre,**

**cette brochure
peut vous concerner.**

Vous reconnaissez-vous dans

Reconnaissez-vous une

- ✱ Je n'ai pas dévoilé mon orientation sexuelle ou mon identité de genre dans tous mes milieux de vie.
- ✱ Je suis victime de plusieurs préjugés à cause de mon orientation sexuelle ou de mon identité de genre.
- ✱ Je constate une diminution ou une perte de mes capacités à cause de l'âge, d'un handicap ou encore du VIH ou du sida.
- ✱ Je vois peu de gens à part mon conjoint ou ma conjointe.
- ✱ J'ai immigré au Canada pour fuir mon pays d'origine, car je n'y étais plus en sécurité.
- ✱ J'ai de la difficulté à communiquer en français ou en anglais.
- ✱ Je suis en couple avec une personne transgenre ou transsexuelle.
- ✱ J'ai des relations amoureuses avec des personnes du même sexe.
- ✱ Je suis une personne lesbienne, gaie ou bisexuelle.
- ✱ Je suis une personne transsexuelle ou transgenre.



**Dans cette brochure,
les termes « conjoint »
et « conjointe »
désignent toute personne,
homme ou femme,
avec qui vous avez
ou avez eu une relation
affective et intime.**

certaines de ces situations ?

personne de votre entourage ?

Je reste avec mon conjoint ou ma conjointe parce que :

- 
- Je l'aime.
 - Il ou elle m'aime.
 - Je n'ai pas d'argent et j'ai peur de me retrouver sans logement.
 - J'ai peur du rejet de ma communauté ou de ma famille.
 - J'ai peur de sa vengeance.
 - J'ai peur que mon conjoint ou ma conjointe dévoile mon orientation sexuelle ou ma transsexualité.
 - Je ne sais pas vers qui me tourner pour obtenir de l'aide.
 - J'ai peur de ne pas trouver un autre conjoint ou une autre conjointe.
 - J'ai peur de ne pas trouver un autre conjoint ou une autre conjointe qui accepte ma transsexualité.
 - Je crains de me retrouver sans aide dans mon quotidien.
 - J'ai peur de dévoiler aux médecins, aux policiers, aux fonctionnaires ou aux juges mon orientation sexuelle ou mon identité de genre.

Vivez-vous certaines de ces

Mon conjoint ou ma conjointe :

- Me rabaisse, m'humilie en public, me traite de fou ou de folle, me blâme.
- Se moque de moi, ridiculise ce que je fais et ce que je dis.
- Brise ou menace de briser les objets que j'aime.
- Menace de dévoiler mon homosexualité, ma bisexualité ou ma transsexualité.
- Veut toujours savoir où et avec qui je suis.
- Me critique continuellement.
- Révèle des choses que je ne veux pas dévoiler.
- Dénigre mon travail et mes proches.
- Téléphone sans cesse à mon travail.
- Me contacte sans arrêt par téléphone, SMS ou courriel, ou me suit continuellement même si nous ne sommes plus ensemble.

Elle menaçait de révéler à mes parents et à mes enfants que j'étais lesbienne. Quoi que je fasse, la menace grandissait et ça me faisait paniquer. Elle savait que j'aimais mieux mourir plutôt que de dévoiler mon orientation sexuelle. Alors, elle en profitait pour me maintenir dans la peur.

OUI?

Ces comportements sont des

Cette brochure

situations ?

En êtes-vous témoin ?



Il disait
accepter ma transition.
Pourtant il continuait à
m'imposer des relations
sexuelles qui me rappelaient
mon sexe de naissance.
Chaque fois, ça me ramenait
dans un rôle de femme alors
que je n'en étais
plus une.

**manifestations de violence conjugale.
vous concerne.**

Mon conjoint ou ma conjointe :

- Crie après moi, m'insulte.
- Me pousse, me gifle, me mord, me pince, me donne des coups de pied, me lance des objets, me brusque en m'aidant.
- Menace de me blesser ou de me tuer.
- Menace de faire du mal aux personnes que j'aime.
- Menace de me faire enlever mes enfants.
- Menace de me faire perdre mon travail.
- Menace de révéler que je n'ai pas eu d'opération.
- Menace de me faire perdre ma place dans ma communauté.
- Contrôle mes dépenses ou dépense tout mon argent.
- Menace de révéler que j'ai le VIH ou le sida.
- M'identifie continuellement à mon ancien genre, m'appelle par mon ancien prénom ou menace de le dévoiler.

La violence conjugale

sournoisement, dans des

Votre conjoint ou conjointe répète constamment des paroles et des gestes qui vous rabaissent et vous blessent.

Son but est de vous contrôler et d'avoir du pouvoir sur vous.

C'est pour vous retenir près de lui ou d'elle que votre conjoint ou conjointe vous promet de changer, même si l'humiliation et la violence continuent.

C'est pour vous contrôler que votre conjoint ou conjointe sème le doute et la confusion en vous disant que c'est votre faute ou en vous accusant de violence.

C'est pour vous dominer que votre conjoint ou conjointe fait preuve de violence verbale et physique.

Les coups pleuvaient systématiquement à la fin du week-end. J'avais essayé d'en parler à quelques personnes, mais elles ne m'avaient pas crue. Voir si une femme pouvait être violente à ce point !

La violence conjugale peut se manifester dans une relation hétérosexuelle ou homosexuelle.

La violence conjugale ni avec le temps

s'installe tranquillement, relations intimes et affectives



**J'avais honte.
Je n'osais pas en parler
à mes proches. Comment
expliquer le fait que je
n'étais pas capable de
me défendre ? Un grand
gars bâti comme moi !**

**ne s'arrête pas d'elle-même,
ni avec l'amour.**

Un conjoint violent ou une conjointe violente ressemble à n'importe quel homme ou à n'importe quelle femme et peut sembler respectable aux yeux de la société ou occuper une position d'autorité.

Votre entourage peut l'apprécier. Un conjoint violent ou une conjointe violente peut démontrer beaucoup de gentillesse.

Votre conjoint ou conjointe n'a pas nécessairement de problèmes de santé mentale, d'alcool, d'argent ou au travail, et aucun de ces problèmes ne justifie la violence.

Votre conjoint ou conjointe peut être un homme ou une femme, provenir des quatre coins du monde et pratiquer ou non une religion.

La violence conjugale

à des coups et à des

La violence psychologique est moins visible, mais tout aussi dévastatrice.

- Se faire rabaïsser, traiter de fou ou de folle, mépriser, ridiculiser par rapport à son corps, sa sexualité.
- Se faire suivre ou contrôler dans ses allées et venues.
- Se voir interdire de contacter ses proches.
- Subir les effets du dévoilement d'informations qu'on ne voulait pas révéler.

C'est de la violence conjugale.

La violence psychologique détruit l'estime de soi.
On finit par croire qu'on mérite les blâmes.

Il disait m'aimer, mais au lieu de m'encourager, il critiquait sans cesse ma façon de m'habiller, de me maquiller et de me coiffer. Toutes les occasions étaient bonnes pour me traiter de vieille folle. Lui, il était tellement bien dans sa peau, il avait l'air si sûr de lui. Au bout du compte, il a réussi. J'étais honteuse d'être moi-même.

ne se limite pas blessures physiques

La violence économique est méconnue, mais tout aussi humiliante.

- Avoir à quémander de l'argent.
- Voir ses dépenses contrôlées, avoir à s'endetter ou à payer toutes les dépenses, ou encore avoir à donner tout son argent.
- Ne pas pouvoir occuper un emploi de son choix.

C'est encore de la violence conjugale.

La négligence répétée d'un conjoint ou d'une conjointe peut sembler involontaire, mais elle est voulue.

- Attendre continuellement pour des besoins urgents.
- Ne pas recevoir de médicaments.

C'est aussi de la violence conjugale.

Si vous vivez de la violence psychologique ou économique, ou si vous êtes victime de négligence, demandez de l'aide.

Consultez la dernière page, vous y trouverez des services qui répondent aux besoins des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles ou transgenres victimes de violence conjugale.

Parmi toutes les certaines sont considérées

- **Les menaces**
Par exemple, menacer de vous blesser, de vous tuer.
- **La violence physique**
Par exemple, vous mordre, vous frapper.
- **La négligence criminelle**
Par exemple, vous priver de médicaments essentiels à votre santé, vous priver de soins ou de nourriture au point de vous placer en danger de mort.
- **La violence sexuelle**
Par exemple, vous forcer à avoir des relations sexuelles ou des pratiques sexuelles non désirées.
- **Le harcèlement**
Par exemple, vous téléphoner continuellement ou vous suivre au point où vous avez peur pour votre sécurité.

- **La séquestration**
Par exemple, vous enfermer dans une pièce ou vous empêcher de sortir de la maison.

Si vous vivez une ou plusieurs de ces formes de violence, vous pouvez composer le 911 pour les dénoncer et vous protéger.

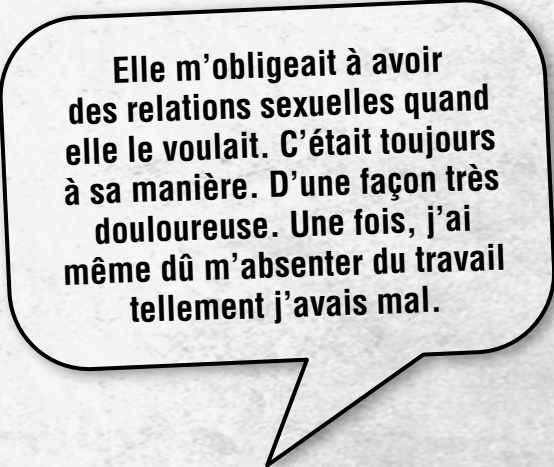
**Vous avez le droit de vivre
dans le respect et en sécurité.**

**C'est inscrit dans la Charte des droits et
libertés de la personne du Québec et la
Charte canadienne des droits et libertés.**

formes de violence, comme des crimes

Avec le temps, les formes de violence peuvent se modifier de diverses façons et s'ajouter les unes aux autres.

Avec le temps, la fréquence et la sévérité des formes de violence augmentent.



Elle m'obligeait à avoir des relations sexuelles quand elle le voulait. C'était toujours à sa manière. D'une façon très douloureuse. Une fois, j'ai même dû m'absenter du travail tellement j'avais mal.

Voici des qui peuvent vous décider

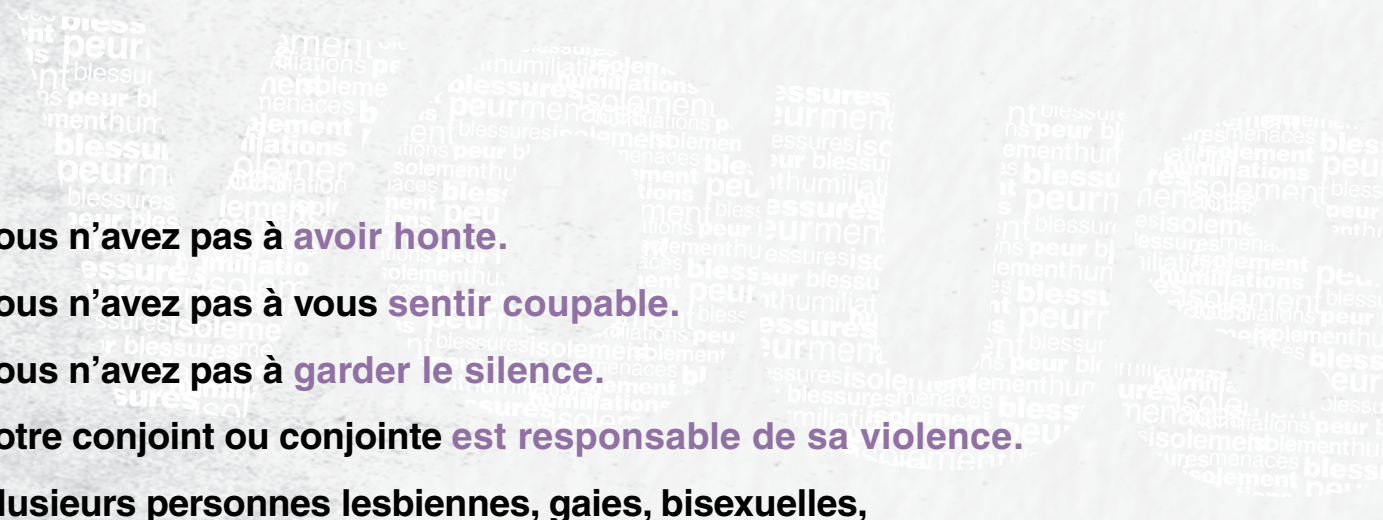
- Je veux rester en vie.
- Je n'en peux plus de l'isolement.
- J'ai besoin de me vider le cœur et de m'enlever du stress.
- J'ai besoin de respect.
- J'ai besoin qu'on me croie.
- J'aimerais retrouver l'estime de moi et la confiance en moi, me déculpabiliser, me débarrasser de la honte.
- Je veux trouver des moyens de m'en sortir et retrouver mon autonomie.
- Je veux avoir accès à des ressources qui viennent en aide aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles ou transgenres.
- Je veux trouver des moyens de me protéger, par exemple, établir un signal avec une personne de confiance pour qu'elle demande du secours au 911 en cas d'urgence.

**Si votre sécurité ou celle
n'hésitez pas**

raisons à chercher du soutien

Ça ne pouvait pas être de simples chicanes de couple. J'avais trop honte, j'étais trop blessée moralement et physiquement. Non, notre relation n'était pas égale. Pour me défendre, je devais utiliser ma force physique. Ça n'avait rien à voir avec la violence, je me défendais. Un point, c'est tout.

de vos proches est **menacée**,
à composer le 911.



Vous n'avez pas à avoir honte.

Vous n'avez pas à vous sentir coupable.

Vous n'avez pas à garder le silence.

Votre conjoint ou conjointe est responsable de sa violence.

**Plusieurs personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles,
transsexuelles ou transgenres vivent cette situation.**

La violence conjugale est un problème grave qui concerne tout le monde.

Brisez l'isolement.

Quelle que soit votre orientation sexuelle ou votre identité de genre, qu'elle soit connue ou non de votre entourage, vous pouvez obtenir de l'aide et du soutien.

Parlez à une personne en qui vous avez confiance.

Et même si vous vous confiez, vous avez toujours le droit de faire vos propres choix. Vous pouvez décider de quitter votre conjoint ou conjointe ou de rester avec lui ou elle.

Connaissez-vous une personne lesbienne, victime de violence conjugale ? Si vous

Écoutez cette personne sans la juger

Croyez-la

Les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles ou transgenres peuvent hésiter à se confier à une autre personne ou à dévoiler la violence conjugale pour plusieurs raisons.

Le dévoilement exige beaucoup de courage. Pour aider la victime, écoutez-la sans juger et tentez de comprendre les obstacles qu'elle rencontre.

Offrez votre soutien

Les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles ou transgenres sont particulièrement vulnérables à l'isolement social. En raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre et de la discrimination qu'elle peut susciter, elles ne sont parfois plus en contact avec leur famille et n'ont pas forcément un cercle important de relations pour les soutenir.

Offrez votre soutien à la victime. Parlez-lui. Faites-lui connaître son droit de faire appel à des ressources d'aide confidentielle. Si elle veut en savoir plus, présentez-lui cette brochure. Si elle le désire, offrez-lui de l'accompagner lors de ses démarches.

gaie, bisexuelle, transsexuelle ou transgenre obtenez sa confiance, vous pourrez l'aider

Aidez-la à déculpabiliser

En raison de convictions morales ou religieuses contre l'homosexualité et la transsexualité, les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles ou transgenres peuvent éprouver de la honte. Ce sentiment peut pousser certaines d'entre elles à cacher l'existence de leur relation et la violence qui y règne. L'homosexualité et la transsexualité sont encore aujourd'hui considérées comme contre nature et liées à la notion de péché. Ces préjugés renforcent l'idée que la personne lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle ou transgenre qui vit de la violence mérite un châtiment.

Dites à la victime de violence conjugale que son lesbianisme, son homosexualité, sa bisexualité ou sa transsexualité ne justifie en rien les comportements violents. Ce sont les conjoints et conjointes qui sont responsables de leurs gestes violents.

Respectez ses choix et son rythme

La violence conjugale est dévastatrice. Elle gruge la confiance en soi. Le chemin pour s'affirmer et reprendre du pouvoir sur sa vie peut être long.

Dans tous les cas, des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles ou transgenres victimes de violence conjugale peuvent appréhender de révéler leur orientation sexuelle ou leur identité de genre de peur de subir les préjugés et les conséquences qui découleront de ce dévoilement.

Tentez de comprendre le vécu de la victime et respectez ses choix. Vous pouvez l'orienter vers des ressources spécialisées qui l'aideront à clarifier sa situation (consultez la dernière page de cette brochure).

Contrez les préjugés et l'invisibilité

Les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres victimes de violence conjugale hésitent à se confier parce qu'elles subissent de la discrimination au sein de la population et des institutions. Lorsqu'elles dévoilent la violence qui règne dans leur relation intime, elles craignent à plus forte raison des réactions négatives qui peuvent survenir même de la part de personnes ou d'organismes jugés compétents.

Plus la victime est isolée, plus le conjoint ou la conjointe peut exercer sa violence. Il est donc important de faire preuve d'ouverture et de ne pas exclure la victime de votre vie.

**Rappelez-vous que l'indifférence
entretient la violence conjugale...**

**RESSOURCES
PARTOUT AU QUÉBEC,
VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER
7 JOURS SUR 7 ET
24 HEURES SUR 24.**

**SOS violence conjugale
1 800 363-9010**

(appels de l'extérieur de Montréal) (VOIX et ATS)

514 873-9010

(appels de Montréal) (VOIX et ATS)

**SOS violence conjugale connaît les ressources
qui viennent en aide aux personnes lesbiennes,
gaies, bisexuelles, transsexuelles ou transgenres.**

Ce service téléphonique est gratuit, confidentiel, anonyme et spécialisé en violence conjugale. Un seul appel permet aux victimes, à leurs proches ou à des témoins d'accéder **immédiatement** à des services d'information, de consultation et d'hébergement.

Service d'urgence 911

Pour une aide immédiate, si vous êtes en danger ou si vous êtes témoin de violence.

911 (VOIX) (ATS disponible dans certaines régions)

310-4141 (dans les municipalités où le 911 n'est pas disponible)

***4141** (pour les appels d'un cellulaire)

Info-Santé

Pour de l'information et des références, comme les CLSC et les centres de santé et de services sociaux (CSSS)

811 (VOIX)

Vous pouvez vous procurer cette brochure en versions française, anglaise et espagnole en communiquant avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) **au 418 643-9052**.

Ces brochures sont aussi disponibles sur les sites du SCF (**www.scf.gouv.qc.ca**) et de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal (**www.tcvcm.ca**) en versions PDF et Word française, anglaise et espagnole. Pour vous les procurer, cliquez sur la rubrique Publications du site du SCF.

- Production : **Secrétariat à la condition féminine**
Rédaction : **Table de concertation en violence conjugale de Montréal, avec la collaboration :**
- du Centre de solidarité lesbienne (CSL) (www.solidarities lesbienne qc.ca) ;
 - du Conseil québécois des gais et lesbiennes (www.cqgl.ca) ;
 - du Projet 10 (<http://p10.qc.ca>) ;
 - du G.R.I.S. Groupe régional d'intervention sociale Chaudière-Appalaches (www.grischap.qc.ca) ;
 - d'AlterHéros (www.alterheros.com).

Dépôt légal : 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada
ISBN : 978-2-550-65495-7 (version imprimée)
978-2-550-65496-4 (version électronique)
© Gouvernement du Québec, 2012